

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 DECEMBRE 2021**

Date de convocation : 14 décembre 2021

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 11

votants : 12

Date d'affichage du compte-rendu : 27 - 12 - 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – POZZO Maryvonne – LEPAGE Michel –
LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie - YBERT Valéry –
THIENNETTE Claude - VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX
Vanessa - GRINCOURT Vincent - LECOEUR Maurice.
Pouvoir : FOSSEY Flavie a donné procuration de vote à LEMAITRE Stéphanie.
Absents excusés : GIAVARINI Pascal – LECORNU Séverine.
Absente : LACAILLE Estelle.

Secrétaire de séance : POZZO Maryvonne.

Délibérations adoptées à la majorité des votants :

✓ **Lotissement Henri Ermice :**

▪ **détermination du prix de vente des parcelles :**

- fixation d'un tarif de vente « préférentiel » pendant 3 ans, à compter de la commercialisation des parcelles prévue en 2022, à 30,00 € TTC/m² pour les lots n° 2, 3, 4, 5, 6, 8, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 ; pour des primo-accédants en vue d'établir leur domicile principal, à des couples dont le total des âges ne dépasse pas 75 ans maximum ; si ces parcelles ne sont pas vendues au bout des 3 ans après le début de la commercialisation, le prix appliqué sera celui des autres lots, soit 45,00 € TTC/m² ;
- 45,00 € TTC/m² pour les lots n° 1, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 20 et 21 ;
- **travaux de câblage Cuivre :** acceptation du devis Orange pour un montant de 2 560,80 € TTC ;
- **travaux relatifs à la fibre :** acceptation du devis de Fibra Telecom pour un montant de 6 545,00 € HT.

✓ **Construction de 4 logements locatifs, rue des Ecoles :**

- acceptation du devis Orange pour les travaux de câblage Cuivre pour un montant de 2 077,20 € TTC ;
- acceptation du devis Orange pour les travaux relatifs à la fibre pour un montant de 1 932,00 € TTC ;

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

- ✓ fixation des tarifs de locations des salles polyvalentes pour 2022 ;
- ✓ acceptation du devis pour la réalisation d'un plan du cimetière par drone ;
- ✓ remboursement des frais de code pour un agent dans le cadre de sa formation au permis remorque ;
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote des budgets Commune et Assainissement ;
- ✓ suppression de deux postes vacants : Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} Classe des Ecoles Maternelles et Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe ;
- ✓ recrutement d'une personne en contrat à durée déterminée dans le cadre du départ d'un agent travaillant à l'école ;
- ✓ modification de la commission Travaux/Environnement/Sécurité et création d'une commission Sécurité ;
- ✓ acceptation du devis de l'entreprise Lebeurier pour l'achat d'un tracteur avec chargeur Same pour un montant de 67 500,00 € HT et autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre une Décision Modificative au budget Commune ;
- ✓ acceptation du devis de l'entreprise Self Signal pour la fourniture de panneaux temporaires pour un montant de 786,36 € TTC et autorisation est donnée à M. Le Maire pour prendre une Décision Modificative au budget Commune ;
- ✓ acceptation pour s'engager à respecter la Charte Qualité de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif rue des Mézières.

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 22 décembre 2021,
Le Maire,
Christophe GILLES

